

Vers un modèle québécois d'habitation renouvelé et durable

Voici le second d'une série de FOCUS qui se succéderont au cours des prochaines semaines.



L'universalisme proportionné au service du continuum des besoins

Mobilisation
citoyenne

**Continuum
des besoins**

Coûts du 20%

Modèle 360

Fusion et
consolidation



>>>



>>>



>>>



>>>



Le logement à but non lucratif agit non seulement comme **rempart contre la pauvreté**, mais représente aussi un levier structurant pour l'ensemble de la collectivité.

C'est une **infrastructure sociale** essentielle, au même titre que les écoles, les services de garde éducatifs et les hôpitaux.



Et si on vous disait qu'il est possible de développer un **modèle d'habitation** qui réponde sans compromis aux **plus vulnérables**, tout en intensifiant nos efforts sur **l'ensemble du continuum** des besoins de la population ?

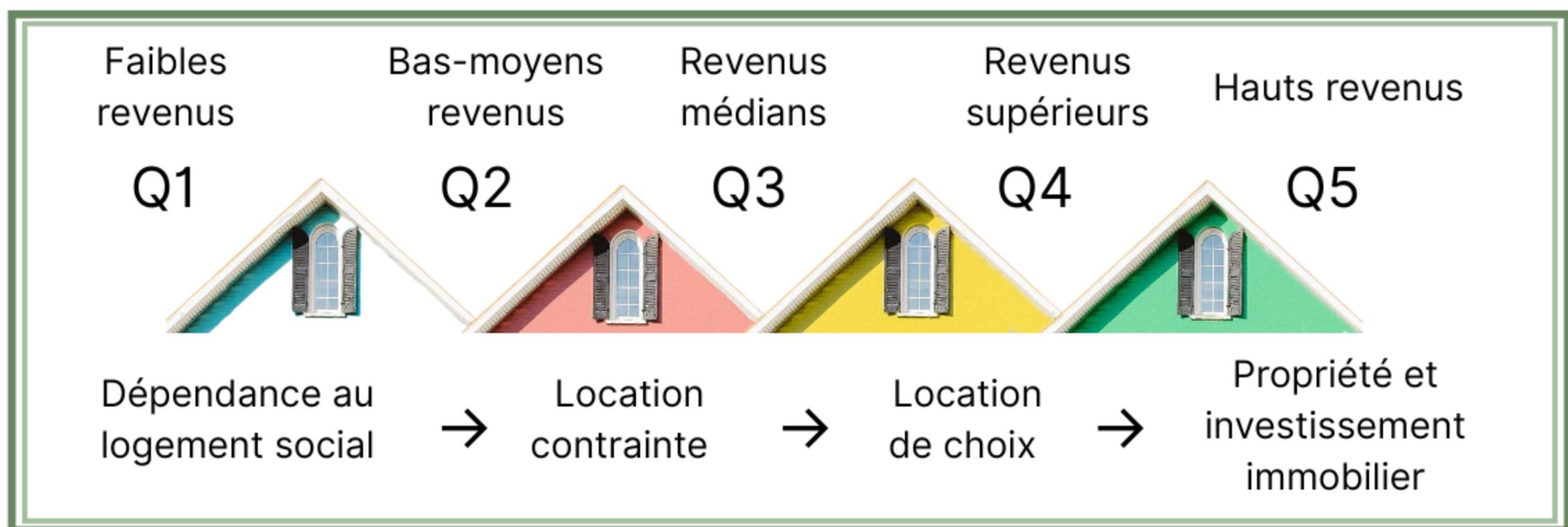


On appelle ça l'**universalisme proportionné**.

Il s'agit d'offrir des **services universels**, mais avec une intensité et des modalités qui **varient en fonction des besoins spécifiques** de chaque groupe ou individu.



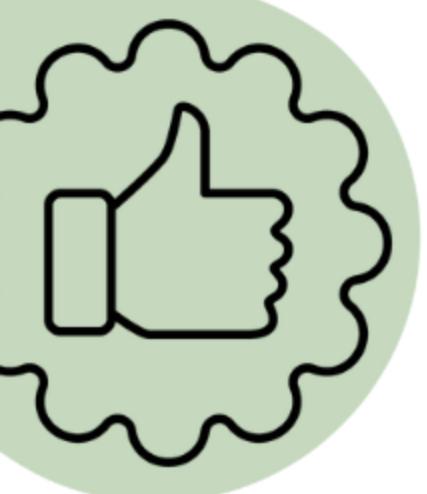
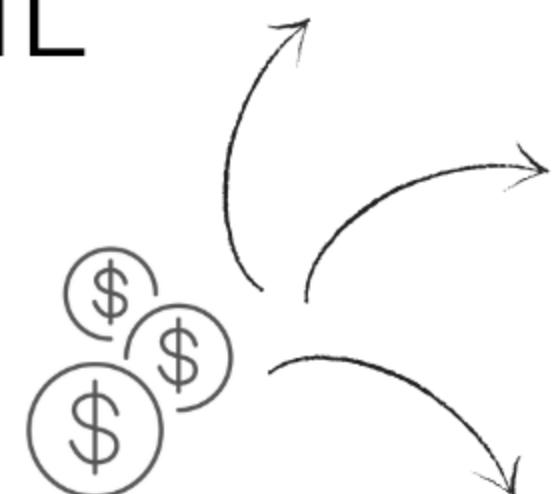
L'idée derrière cette approche, c'est de fournir une réponse aux besoins de **chaque groupe** de la population.



Offrir un parc immobilier **diversifié** et **abordable** bénéficie à tout le monde.



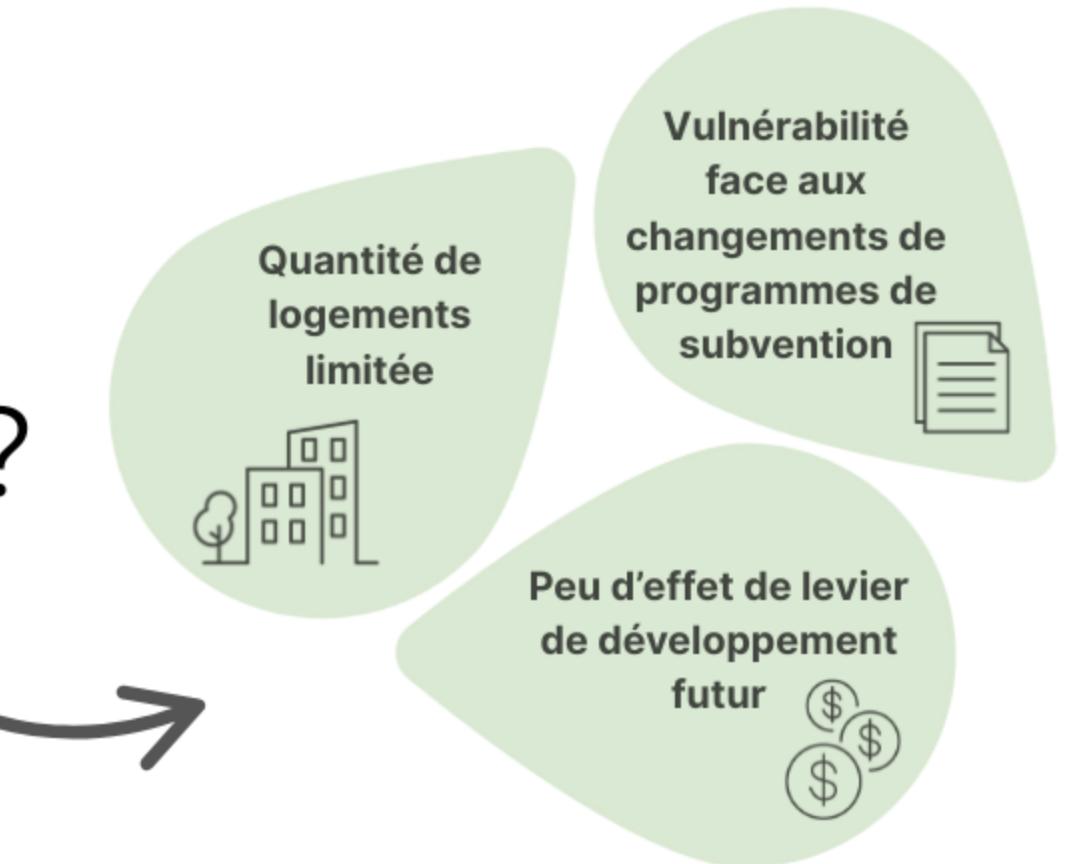
Comment ? En élargissant les populations cibles jusqu'aux classes moyennes, les OBNL peuvent compter sur une **mixité de prix** de loyer.



Cette diversification des revenus a pour effet de **réduire la dépendance** au trésor public et **renforcer l'autonomie** des développeurs à livrer plus de logements à vocation sociale.



Alors, quel est le problème actuellement ?

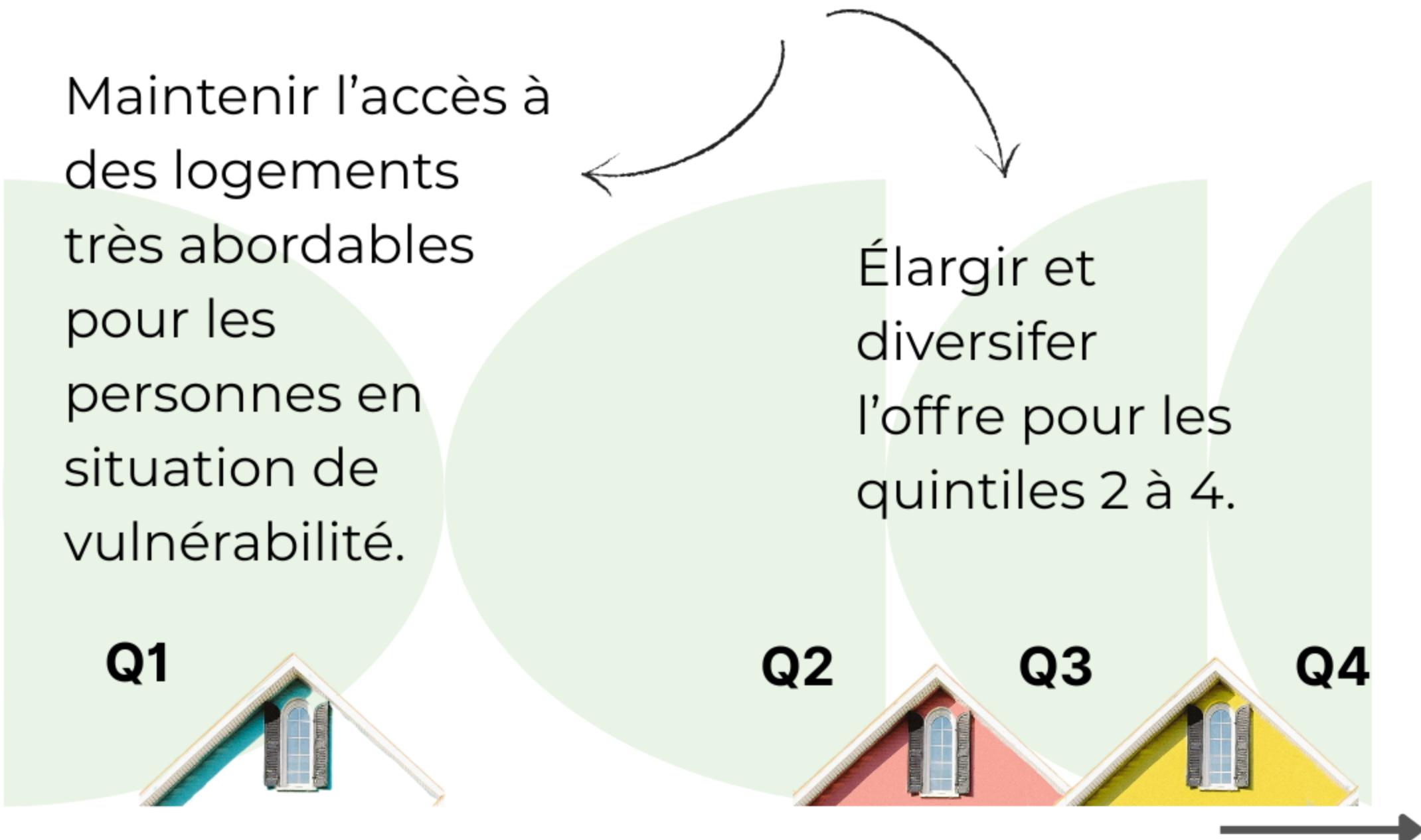


Une abordabilité forte et immédiate exige des **subventions élevées**. En ciblant uniquement les premiers quintiles de revenus, nous avons **atteint les limites** des programmes publics.



Misons sur une **stratégie de volume** : un **accès élargi à l'abordabilité**.

Maintenir l'accès à des logements très abordables pour les personnes en situation de vulnérabilité.



Ensemble, visons 20 % de parts de marché !

Créons dès maintenant un parc de logements dont l'**indice d'abordabilité grandit dans le temps** grâce au modèle à but non lucratif.

Comment ? La suite dans le prochain FOCUS !

